

Séance du : 28 septembre 2020

n°40/2020

L'an deux mille vingt, le vingt-huit septembre à 17 heures 30.

Le Comité Syndical, régulièrement convoqué le 17 septembre 2020, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au foyer rural d'Avignonet Lauragais, siège du Pole Territorial et Rural, sous la présidence de Mr Gilbert HEBRARD.

Mme HEBRAD DANIELI est désignée comme secrétaire de séance.

Etaient présents :

Délégués titulaires :

Mmes Sophie ADROIT, Christine BIGNON, Lison GLEYES, Isabelle HAYBRARD DANIELI, Catherine LATCHE, Martine MARECHAL, Hélène MARTY, Virginie MIR, Nathalie NACCACHE, Florence SIORAT, Estelle VILESPY.

Mrs Gilbert HEBRARD, Brice ASENSIO, Bernard BARJOU, Serge BARTHES, Robert BATIGNE, Pierre BODIN, Jean-Pierre BOMBAIL, Guy BONDOUY, Pierre BRESSOLLES, Christian CAMINADE, Jean-Clément CASSAN, Christian CESSÉS, Jacques DANJOU, Jean-Marc ESTREM, Christian FABRE, Michel FERRET, Bertrand GELI, Jean-Luc GOUXETTE, Olivier GUERRA, Dominique GUIRAUD, Laurent HOURQUET, Alain ITIER, Olivier JULLIN, Christian LAGENTE, Jean LAGOUTTE, Christian MAZAS, Marc MENGAUD, Alain MERCIER, Pierre MONOD, Bruno MOUYON, Jean-Marie PETIT, Christian PORTET, Jean-Pierre QUAGLIERI, Daniel RUFFAT, Serge SERRANO, Gilles TERRISSON, Raymond VELAND, Rémy ZANATTA,

Délégués suppléants représentant un délégué titulaire :

Mmes Reine EXPERT, Marielle PEIRO FOURNIER.

Mrs Pascal ASSEMAT, Philippe HEDIN, Jean-François IMBERT, Olivier JURADO, Hervé RAMONDA, Charly SERRES, Pierre VIDAL, Jérôme WILTZIUS.

Avaient donné pouvoir :

En exercice : 63

Présents ou représentés : 59

Délégués suppléants non exprimés :

Mme Karine NAVARRO

Mrs Michel ARPAILLANGE, David LABATUT.

Excusés :

Mmes Christiane PALOSSE, Annie PERA.

Mrs Serge CAZENAVE, Didier CODECCO, François DEMANGEOT, Michel GALANT, Hubert CHARRIER, Serge KONDRYSZYN, Philippe LASMAN, Roger PEDRERO, Christophe PRADEL, John STEIMER.

Objet : Désignation d'un représentant du Pays Lauragais à l'ATMO Occitanie

Vu la délibération n° 26/2015 du 7 décembre 2015 approuvant le projet de territoire du PETR du Pays Lauragais,

Vu la délibération 23/2016 du 23 mai 2016 portant sur la compétence « Elaboration Plan Climat Air, Energie, Territorial » à l'échelle du PETR du Pays Lauragais,

Monsieur le Président rappelle que l'ATMO Occitanie est l'association agréée par le ministère de l'Écologie et du Développement Durable pour la surveillance de la qualité de l'air en région Occitanie. Cette association est composée de quatre collèges : État, Collectivités, Industriels, Associations et personnalités qualifiées, qui décident ensemble de l'orientation de la politique de surveillance et d'évaluation de la qualité de l'air pour Occitanie à travers l'élaboration d'un projet associatif.

l'ATMO répond à des exigences réglementaires qui se déclinent en 3 fonctions :

- Surveiller en continu
- Informer au quotidien et en cas d'alerte
- Analyser pour mieux anticiper

Dans le cadre de l'élaboration du Plan Climat Air Energie, et notamment pour le recueil des données nécessaires au diagnostic, le PETR du Pays Lauragais a adhéré à l'ATMO (cotisation annuelle auprès de l'ATMO Occitanie d'un montant de 750 euros).

Un représentant du PETR doit être désigné pour siéger aux assemblées générales de cette association.

Un représentant doit donc être nommé pour le PETR.

M. Jean-Marie PETIT, co-président de la commission Transition énergétique du PETR, propose sa candidature.

Entendu l'exposé de Monsieur le Président, le Comité Syndical décide, à l'unanimité :

1°) - **D'ELIRE** Jean-Marie PETIT comme représentant du PETR du Pays Lauragais à l'ATMO Occitanie,

2°) – **de DONNER** mandat à Monsieur le Président ou son représentant pour signer toutes pièces utiles à cette affaire.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Fait à Avignonet-Lauragais, le 28 septembre 2020

Le Président



Gilbert HEBRARD

Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Lauragais

Siège : Mairie d'Avignonet Lauragais

Siège Administratif : 3 Chemin de l'Obélisque. 11320 Montferrand - Tél. : 04.68.60.56.54

Courriel : pays.lauragais@orange.fr